



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

DEPARTEMENT DE
L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE NARBONNE

DOMAINE :
Institutions et vie
politique

SOUS DOMAINE :
Désignation de
représentants

OBJET :
**Modification des
commissions
municipales**

Le nombre de
conseillers municipaux
en exercice est de 27.

CONVOCATION CM
EN DATE DU
27/01/2023

AFFICHAGE EN DATE
DU 27/01/2023

N°2023/01

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 2 février 2023.

Le Conseil Municipal de la commune de CUXAC D'AUDE

Légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Sous la présidence de M. DELFOUR Grégory, Maire.

Présents : M. DELFOUR Grégory, Mme TIXIER Sandrine, M. BERTO David, Mme GONNOT Betty, M. TOMAS Eric, Mme MEILLIERE Peggy, Mme BONHOMME Mireille, M. BOUTET Jean-Marc, Mme PEROZENI Denise, M. PARDO Franck, Mme BOULANGER Patricia, Mme AZEVEDO Murielle, Mme REY Céline, Mme LESCURE Virginie, Mme DONAT Laura, M. GUIJARRO Tristan, M. MAUGARD Martial, M. POCIELLO Jacques, M. MATHIEU Patrice, Mme POCIELLO Sandy, M. FOURMOND Yoann.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :

M. COMBES Romain, procuration à Mme BONHOMME Mireille.
M. ROQUES Alain, procuration à Mme TIXIER Sandrine.
M. BORSNAK Philippe, procuration à Mme MEILLIERE Peggy.
Mme ALVAREZ Nathalie, procuration à Mme GONNOT Betty.
Mme BOUCAUX Gaëlle, procuration à M. DELFOUR Grégory.
M. BENAVENT Jean-Manuel, procuration à M. POCIELLO Jacques.

Rapporteur : M. le Maire

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la démission de Monsieur CRESTEY de ses fonctions de Conseiller Municipal par courrier reçu en Mairie le 13 décembre 2022. Conformément à la réglementation, M. le Préfet de l'Aude a été prévenu de cette démission.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'article L.270 du Code Electoral : « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le Conseiller Municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant ». M. FOURMOND Yoann, candidat suivant de la liste « Cuxac 2020 » est donc installé en qualité de conseiller municipal.

Il convient donc de modifier la composition des commissions municipales.

Vu la délibération du 29 janvier 2022 fixant la composition des commissions municipales,
Vu les délibérations du 14 avril 2022 et 20 octobre 2022 modifiant la composition des commissions municipales,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

Décide de ne pas procéder au scrutin secret pour procéder à ces désignations.

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

LE CONSEIL MUNICIPAL

Décide de modifier la composition des commissions comme suit :

Aménagement urbain – transition écologique Sandrine TIXIER – Mireille BONHOMME – David BERTO – Jean Marc BOUTET – Yoann FOURMOND – Jacques POCIELLO
Travaux David BERTO – Gaëlle BOUCAUX – Eric TOMAS – Sandrine TIXIER – Yoann FOURMOND – Jacques POCIELLO
Culture - Tourisme Betty GONNOT – Romain COMBES – Alain ROQUES – Denise PEROZENI – Laura DONAT – Jean-Manuel BENAVENT
Finances – Attractivité économique et viticulture Eric TOMAS - Patricia BOULANGER – Philippe BORSNAK – Murielle AZEVEDO – Jean-Marc BOUTET – Patrice MATHIEU
Santé – Social – Séniors - Solidarité Peggy MEILLIERE – Murielle AZEVEDO – Virginie LESCURE – Martial MAUGARD – Céline REY – Sandy POCIELLO
Jeunesse – Ecoles - Communication Romain COMBES – Virginie LESCURE – Laura DONAT – Nathalie ALVAREZ – Philippe BORSNAK – Sandy POCIELLO
Associations - Animations Mireille BONHOMME – Martial MAUGARD – Nathalie ALVAREZ – Tristan GUIJARRO – Céline REY – Jean-Manuel BENAVENT
Sécurité – Gestion des canaux – Prévention des risques- Jean-Marc BOUTET – Peggy MEILLIERE – Betty GONNOT – Patricia BOULANGER – Franck PARDO – Patrice MATHIEU

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

Le Secrétaire

Martial MAUGARD



Le Maire,

Grégory DELFOUR